

Avant-propos

Bernard Decaluwé

Volume 12, numéro 3, 1981

L'Europe et le système monétaire international

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701231ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701231ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Decaluwé, B. (1981). Avant-propos. *Études internationales*, 12(3), 443–444.
<https://doi.org/10.7202/701231ar>

AVANT-PROPOS

En présentant ce numéro spécial consacré à l'Europe monétaire, nous craignons fort que son titre prometteur et ambitieux n'éveille des espoirs que nous risquons, hélas, de décevoir. En effet, de l'Europe nous ne retiendrons que la Communauté économique européenne dans ses dimensions économiques et monétaires, et le Système monétaire international ne sera abordé que dans ses relations avec elle plus particulièrement en ce qui a trait aux questions et problèmes soulevés par la création, voilà bientôt deux ans, du Système monétaire européen (SME).

Le Traité de Rome qui a institué en 1958 la Communauté économique européenne se montre d'une très grande discrétion en ce qui concerne la politique d'intégration monétaire. À l'époque, et encore aujourd'hui sans doute, l'union monétaire semble nécessairement impliquer l'union politique et l'on ne s'étonnera donc pas de l'extrême réserve du Traité de Rome dans ce domaine. Deux décennies plus tard, l'engagement personnel du Chancelier H. Schmidt de la République fédérale allemande, et de M. V. Giscard d'Estaing, alors Président de la République Française, de relancer l'union monétaire européenne indique que les hésitations de l'époque sont sans conteste plus légères aujourd'hui qu'hier. Comme par le passé cependant, c'est la ferme volonté politique des plus hauts responsables des pays de la Communauté qui a donné l'élan, peut-être décisif, à l'intégration monétaire européenne.

Les articles rassemblés dans le présent numéro tentent d'analyser les implications des décisions élaborées et prises au cours de l'année 1978, en les confrontant tant à l'histoire, qu'à la théorie et à l'expérience des relations monétaires internationales des vingt dernières années. Le lecteur ne devra cependant pas rechercher dans l'ordre de présentation des différents articles une intention explicite de l'éditeur. Le contenu de chacun, certes complémentaire des autres, reste largement auto-suffisant, mais le lecteur se retrouve au fil des pages, à la fois en pays de connaissance et en terre « étrangère ». Il est cependant possible, pour les seules fins de cette introduction, de les présenter groupés. L'article de F. Woehrling souligne les problèmes auxquels est confronté le système monétaire international organisé autour d'une ou plusieurs monnaies internationales (ou monnaies-clés) pour qui les banques centrales nationales jouent le rôle d'autorité monétaire de l'ensemble. Partant d'une description abstraite des relations financières entre plusieurs monnaies-clés, il analyse le fonctionnement d'un système monétaire international à deux monnaies-clés représentatif de la situation actuelle et peut-être future des relations monétaires entre les pays industrialisés. Dans un autre article, j'aborde également, mais sous un angle plus spécifique, les questions soulevées par la création d'une nouvelle unité monétaire, l'Écu, et d'une éventuelle nouvelle banque centrale européenne. Ces deux symboles de « pouvoir monétaire » sont analysés en regard des conditions économiques et des décisions futures qui détermineront leur succès.

Les contributions de M. LELART et de L.-Y. FORTIN et M. PERRON abordent des thèmes identiques sous des angles très différents. Le point de vue nord-américain est confronté, voire opposé aux idées défendues par la Communauté économique européenne tant sur le plan des objectifs de stabilité des changes (par opposition à une plus grande flexibilité des monnaies) que sur celui de la coordination et l'harmonisation des politiques économiques des pays industrialisés, et qu'en ce qui a trait au rôle et à l'impact qu'exercera le système monétaire européen dans le monde. L'histoire monétaire internationale de l'après-guerre est jalonnée de querelles conceptuelles et empiriques entre les puissances financières du monde industrialisé. Lors de l'élaboration des accords de Bretton Woods, des discussions à propos de la création d'un nouvel instrument de réserve, le Droit de tirage spécial (DTS), ou à propos du rôle de l'or, les confrontations entre les partenaires atlantiques ont été plus nombreuses que les convergences de vues. Sous des aspects bien différents, les textes de M. LELART et L.-Y. FORTIN et M. PERRON contiennent des analyses du « non-système » actuel des relations monétaires internationales.

Les deux autres contributions apportent l'éclairage de l'histoire et de la théorie économique pour évaluer la portée des décisions prises en 1978. Selon J.-P. ABRAHAM et C. LEMINEUR-TOUMSON, huit pays européens ont, en l'espace de trente ans, réalisé en matière de relations monétaires internationales deux choix « régionaux » et un choix « mondialiste », l'objet de leur contribution est de relever les circonstances et les motifs qui ont mené à ces décisions et la portée des choix faits durant ces trois décennies. R. DEHEM, quant à lui, évalue la nouvelle tentative européenne de relancer l'union monétaire à la lumière de l'histoire et de la théorie monétaire; il souligne avec force les difficultés auxquelles se heurtèrent toutes les tentatives d'institutionnalisation et prône plutôt le recours à une monnaie européenne parallèle qui offrirait aux utilisateurs privés une bonne protection du pouvoir d'achat en aidant ainsi, par un retour à une plus grande orthodoxie monétaire, à résoudre l'un des problèmes les plus cruciaux de la dernière décennie: l'inflation.

Bernard DECALUWÉ